

Orientation Rentrée 2019

COLLÈGE LA MARE AUX SAULES

11 AVRIL 2019

MME GOUZER

PSYCHOLOGUE ÉDUCATION NATIONALE (SPÉ ORIENTATION)

Calendrier

Date		
10 mai	Fin des inscriptions aux entretiens PassPRO et PassCCD	
22 mai	Fin de saisie des vœux soumis à commission	
14 juin	Affelnet 0: le collège connaît la liste des élèves non assurés d'avoir une place en voie professionnelle	Ces élèves pourront rajouter 2 vœux jusqu'au 18 juin 12h00
28 juin	Les familles ont les résultats de l'affectation	Les candidats peuvent également accéder aux résultats et télécharger leur notification d'affectation à partir du site académique : www.ac-versailles.fr/affelnet
1 ^{er} au 3 juillet	Inscription en ligne par les familles	

Nouveautés

- ▶ Les vœux en **voie professionnelle et technologique agricole** rentrent dans Affelnet. Il faut obligatoirement prendre contact avec l'établissement pour se renseigner sur les modalités d'admission.
- ▶ Les vœux dans les **lycées professionnels privés** rentrent dans Affelnet. Il faut obligatoirement prendre contact avec l'établissement pour se renseigner sur les modalités d'admission. Il ne s'agit pas de recensement, il est donc impératif de faire figurer ce vœu en 1^{er} sur le dossier Affelnet
- ▶ Rappel : les élèves peuvent formuler jusqu'à **5 vœux**.
- ▶ Les vœux **d'apprentissage, de 2deGT dans un lycée privé, les vœux hors académie** ne sont que des vœux de recensement.

Organisation de la voie Générale en 1^{ère} et terminale

Bac 2021

1 Socle de culture commune

- Français
- Philosophie
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante 1 et Langue vivante 2
- Éducation physique et sportive
- Humanités scientifiques et numériques

Première	Terminale
4 h	-
-	4 h
3 h	3 h
0 h 30	0 h 30
4 h 30	4 h
2 h	2 h
2 h	2 h

TOTAL
horaire élève

Première
16 h

Terminale
15 h 30

2 Disciplines de spécialité

- Arts
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues et littératures étrangères
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur*
- Sciences économiques et sociales
- Physique chimie

Première	Terminale
4 h	6 h
4 h	6 h
4 h	6 h
4 h	6 h
4 h	6 h
4 h	6 h
4 h	6 h
4 h	6 h
-	-
4 h	6 h
4 h	6 h

Première
12 h
3 disciplines

Terminale
12 h
2 disciplines
parmi les 3 suivies
en première

TOTAL
horaire élève

Première
28 h

Terminale
27 h 30

3 Orientation

- Durée **1 h 30** par semaine

4 Enseignements facultatifs

- Maximum 1 enseignement en première et choix possible d'un second en terminale
- Libre choix
- Durée **3 h**

ARTS

LCA

EPS

LV3

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

* Horaires spécifiques, en lien avec la voie technologique

Organisation de la voie technologique

Un socle commun est maintenu pour les séries technologiques

LA VOIE TECHNOLOGIQUE PREMIÈRE ET TERMINALE

L'organisation en séries est **maintenue**

Toutes les séries bénéficient d'enseignements communs :

français, philosophie, histoire géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes 1 et 2, éducation physique et sportive.

Ces derniers sont complétés, en fonction des séries, par des mathématiques, de la physique chimie, etc.

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

Un enseignement spécifique au choix en terminale : gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication, système d'information de gestion ; enseignements facultatifs

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines ; enseignements facultatifs

STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Économie et gestion hôtelière, sciences et technologies des services, sciences et technologies culinaires, alimentation-environnement ; enseignements facultatifs

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Enseignements technologiques transversaux ; une spécialité au choix : architecture et construction, énergies et environnement, innovation technologique et écoconception, systèmes d'information et numérique ; enseignements facultatifs

STL Sciences et technologies de laboratoire

Enseignements spécifiques : chimie-biochimie-sciences du vivant, mesure et instrumentation, biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire ; enseignements facultatifs

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Design et arts appliqués ; enseignements facultatifs

TMD Techniques de la musique et de la danse

Option instrument, option danse ; enseignements facultatifs

TOTAL
horaire
élève

Première
de **26 h**
à **30 h**

Terminale
de **27 h**
à **32 h**

2de GT

- Rattachement du domicile à une zone de desserte :

<https://bv.ac-versailles.fr/rechetab/lycproxi.php>

Dérogação de secteur :

Cas 1: Continuité pédagogique:

-Pour la LV2 quand le lycée de secteur ne la propose pas

-Pour les enseignements artistiques (par ex pour musique aux 7 mares, arts plastiques, théâtre à la Plaine de Neauphle...) (fiche pédagogique 22 « sécurisation des parcours »))

Cas 2: Dérogation au critère du domicile pour une 2de GT: faire le vœu sur Affelnet (fiche pédagogique 21« demande d'assouplissement à la carte scolaire »)

S'il reste de places, priorité dans l'ordre : handicap/prise en charge médicale à proximité/boursier au mérite/boursier sur critères sociaux/ frère ou sœur dans l'établissement/domicile à la limite du secteur/sportif de haut niveau/autre motif

Section européenne

- ▶ Le critère prioritaire est le domicile
- ▶ S'il n'y a pas assez de places pour les élèves du secteur, classement en fonction du LSU
- ▶ S'il reste de la place avec avoir pris tous les élèves du secteur qui le demandaient, l'établissement peut prendre des élèves hors secteur selon les mêmes critères de classement (LSU)

LV3 à faible diffusion: arabe, chinois, hébreux, japonais, russe.

- ▶ Code vœu spécifique et donc ils peuvent être demandés indépendamment de la zone de desserte (donc pas de demandes de dérogation).
- ▶ S'il n'y a pas assez de places pour tous les élèves qui demandent, les élèves sont départagées en fonction du bilan des acquis.

2de STHR (Hôtellerie restauration) et 2de EATDD (pour le bac STAV)

- ▶ Code vœu spécifique; s'il n'y a pas assez de places, les élèves sont départagés en fonction du bilan des acquis

2de GT avec procédure particulière (1/2)

Code spécifique :

- **Seconde GT avec l'enseignement optionnel technologique «culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre »** conduisant au Bac Techno S2TMD et au BT des métiers de la musique **(attestation du conservatoire à fournir).**

S2TMD : Lycée La Bruyère à Versailles / BT musique : Lycée Vernant à Sèvres

- **Classes des sections internationales (évaluation linguistique préalable).** L'affectation en section internationale est organisée par les établissements

Lycée Corneille à la Celle-St-Cloud, lycée International à Saint-Germain-en-Laye, lycée Franco-Allemand à Buc,

lycée Aubrac à Courbevoie, lycée Vernant à Sèvres, lycée Dumas à St-Cloud, lycée Pissarro à Pontoise.

2de GT avec procédure particulière (2/2)

- **Classes des sections menant vers les baccalauréats bi-nationaux (examen sur dossier).**

ABIBAC : Lycées Tesla à Dourdan, Richelieu à Rueil-Malmaison, Monod à Enghien-les Bains

BACHIBAC : Lycées De Breteuil à Montigny-le-Bretonneux, Tesla à Dourdan, Camus à Bois-Colombes, Curie à Sceaux, Van Gogh à Ermont

ESABAC : Lycées Bascan à Rambouillet, Parc de Vilgénis à Massy, Camus à Bois-Colombes, Rousseau à Sarcelles

A l'issu des préselextions les établissements d'accueil font parvenir des listes d'élèves avec avis favorables à la DSDEN (le DASEN procède à l'affectation, les familles sont informées le 28 juin)

Sections sportives

- ▶ 1/ Les élèves prennent contact avec le lycée concerné.
- ▶ 2/ Le lycée procède à la sélection des élèves.
- ▶ 3/ Le lycée transmet à la DSDEN pour le 24 mai la liste des élèves retenus l'issue de la sélection faite par le lycée.
- ▶ Demande de dérogation si hors secteur, car priorité aux élèves du secteur

(dans notre secteur, lycée Dumont d'Urville, candidatures avant le 10 mai (bulletins T1+T2 + fiche de renseignements)

2de GT à Versailles

- S'il reste des places après l'affectation de leurs élèves, il y a un classement des candidatures en fonction du domicile, du rang du vœu, des critères sociaux, du bilan des acquis

Récapitulatif 2de GT

2de GT : enseignements optionnels	2de GT à capacité contrainte
Code « 2deGT »	Code vœu spécifique
Le domicile est le critère prioritaire	1° Pas de dossier ni démarches préalables pour : LV3 rares; euro; 2deSTHR; enseignement EATDD
Pas d'envoi de dossier et de démarches préalables	2° Entretien préalable pour enseignement CCD
Choix des options au moment de l'inscription administrative	3° Evaluations préalables pour 2deGT S2TMD; sections internationales; bac binationaux.
Enseignements généraux : Arts; EPS; latin; grec; LV3	Les établissements font parvenir à la DSDEN la liste des élèves avec avis favorables.
Enseignements technologiques : biotech; création innovation techno; management gestion; santé social; sciences et labo; sciences de l'ingénieur	
Peut être assortie d'une demande de dérogation	Pas de demande de dérogation

Réforme de la voie professionnelle (1/2)

Un baccalauréat professionnel plus innovant, plus progressif et plus lisible

Jusqu'ici, la scolarité en lycée professionnel se caractérisait par des emplois du temps particulièrement lourds pour les élèves (jusqu'à 33h30 par semaine). À compter de la rentrée 2019, les cursus sont repensés pour **offrir des parcours plus innovants** :

- **co-intervention** pour donner du sens aux apprentissages ;
- **consolidation et accompagnement** pour répondre aux besoins de chaque élève ;
- **spécialisation progressive** pour sécuriser le choix des élèves.

Réforme de la voie professionnelle (2/2)

Familles de métiers

Une famille de métiers rassemble plusieurs spécialités de baccalauréat professionnel regroupées sur la base de compétences professionnelles communes. Cela permet aux élèves d'acquérir un premier socle professionnel, tout en découvrant les enjeux et les métiers d'un secteur d'activité.

Une quinzaine de familles pourra être proposée, du type :

Métiers de l'aéronautique
Métiers de la réalisation de produits mécaniques
Métiers du numérique et de la transition énergétique
Métiers de la maintenance des équipements industriels et des véhicules
Métiers du pilotage d'installations automatisées
Métiers des industries graphiques et de la communication
Métiers du bois
Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
Métiers de la beauté et du bien-être
Métiers de la gestion administrative, du transport, de la logistique et de la sécurité
Métiers de la relation client
Métiers de l'hôtellerie-restauration, tourisme
Métiers de bouche

Certaines spécialités ne relèvent pas de familles de métier en raison de leur spécificité.

Exemples

Seconde Métiers de l'hôtellerie-restauration, regroupant les spécialités Cuisine et Commercialisation et services en restauration ;

Seconde Métiers de la construction durable et des travaux publics regroupant les spécialités Travaux publics ; Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre ; Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie, option B Charpente, option C Couverture ; Menuiserie-aluminium-verre ; Aménagement et finitions du bâtiment ; Ouvrages du bâtiment : Métallerie.

Voie professionnelle (1/3)

- ▶ Pas de zone géographique de desserte
- ▶ Classement en fonction du LSU, par groupe de spécialité (*cf fiche technique 10*)

Groupes de spécialités	Français	Maths	Hist./Géo	Langues Vivantes	EPS	Arts	Sciences Technologie Découverte PRO (D.P.)	Total
Spé pluri-techn de la production	5	6	3	4	3	2	7	30
Agric, pêche, forêt espaces verts	4	5	3	3	4	3	8	30
Transformation	4	6	3	3	3	3	8	30
Génie civil construction bois	4	6	4	2	4	3	7	30
Matériaux souples	4	5	3	3	3	6	6	30
Mécanique électricité électronique	4	6	3	4	3	2	8	30
Spé plurivalentes des services	6	5	4	5	3	3	4	30
Echanges et gestion	6	5	4	5	3	3	4	30
Communication et information	6	4	3	5	3	5	4	30
Services aux personnes	5	4	3	3	4	4	7	30
Services à la collectivité	5	3	4	3	5	2	8	30

Voie professionnelle (2/3)

LISTE DES CAP « COURANTS »

Agent polyvalent de restauration
Assistant technique en milieu familial et collectif
Carreleur mosaïste
Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant **P**
Composites, plastiques chaudronnés
Conducteur d'installations de production
Conducteur livreur de marchandises **P**
Constructeur de routes
Cuisine **P**
Electricien
Employé de commerce multi-spécialités
Employé de vente spécialisé : produits alimentaires
Employé de vente spécialisé : produits d'équipement courant
Employé de vente spécialisé : service clientèle
Installateur en froid et en conditionnement d'air
Maçon
Maintenance de bâtiments de collectivités
Maintenance des matériels option espaces verts
Maintenance des véhicules option motocycles **P**
Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier
Maintenance des véhicules option voitures particulières
Maroquinerie
Menuisier aluminium-verre
Menuisier fabricant de menuiserie mobilier et agencement

Menuisier installateur
Métiers de l'agriculture
Métiers de la mode - vêtement flou
Métier du pressing
Monteur en installations sanitaires
Monteur en installations thermiques
Opérateur/opératrice logistique
Pâtissier **P**
Peintre-applicateur de revêtements
Peinture en carrosserie
Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage : option A chaudronnerie option B soudage
Réparation des carrosseries
Serrurier métallier

LISTE DES CAP « PROFIL SECONDE PRO »

Accessoiriste réalisateur **P**
Accompagnant éducatif petite enfance
Aéronautique option avionique **P**
Agent de sécurité **P**
Arts de la broderie
Charpentier bois
Coiffure
Conducteur d'engins : travaux publics et carrières
Conducteur routier marchandises **P**
Ébéniste **P**
Esthétique Cosmétique Parfumerie
Signalétique et décors graphiques **P**

(P) CAP relevant de la procédure d'entretien d'information PassPro

Voie professionnelle (3/3)

A° 2de pro (bac pro) et 1^{ère} année de CAP avec profil 2de pro

Pour les 3^e généraux (qui est le public prioritaire) = saisie des vœux sans envoi de dossier (*pour le CAP saisir le code vœu « CAP 3^e générale »*)

Pour les UPE2A et ULIS = saisie des vœux (*code vœu « CAP 3^e SEGPA »*) + envoi de la fiche pédagogique n° 24 car commission

B° 1^{ère} année de CAP courants

Pour les UPE2A et ULIS (qui est le public prioritaire) = saisie des vœux (*code vœu « CAP 3^e SEGPA »*)

Pour les 3^e généraux = saisie des vœux (*code vœu « CAP 3^e générale »*) + fiche pédagogique n°23 car commission

Apprentissage

- ▶ Les vœux saisis ne sont que des vœux de recensement et ne seront pas traités par affelnet

Académie autre que Versailles

- ▶ Prévenir suffisamment en amont car le collège doit demander un code dans « affelmap » pour formuler des vœux sur l'autre académie *(et sur l'académie de Versailles saisir le vœux de recensement « autre académie »)*

Saisie des vœux (1/3)

SCOLARITE (année en cours)					
☐ 3 ^{ème} générale ☐ 3 ^{ème} prépa-pro ☐ 3 ^{ème} SEGPA ☐ 3 ^{ème} unité pédagogique pour les élèves allophones (3UPE2A) ☐ Modules MLDS ☐ 2 ^{nde} pro. spécialité : ☐ 1 ^{ère} année de CAP spécialité : ☐ CFA (précisez le niveau 2 ^{nde} Pro ou 1 ^{ère} année de CAP) : ☐ Autres Langue étudiée : ☐ anglais ☐ autre, précisez : Elève boursier : ☐ oui ☐ non Elève sportif de haut niveau : ☐ oui ☐ non Dossier médical : ☐ oui ☐ non					
RESERVE A L'ADMINISTRATION : CODE ZONE GEOGRAPHIQUE DE L'ELEVE :					
VŒUX DU CANDIDAT A CLASSER PAR ORDRE DE PREFERENCE — 5 vœux maximum (voir notice explicative à la formulation des vœux post 3 ^{ème} par les familles)					
VŒUX		sous statut scolaire -S- ou sous statut d'apprenti -A- (*)	ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ	Demandes dérogation Oui/Non (**)	CODE VŒU
N°1		S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		
N°2		S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		
N°3		S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		
N°4		S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		
N°5		S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		

(*) Sous statut d'apprenti

IMPORTANT : l'affectation est effective quand le candidat la confirme en s'inscrivant auprès de l'établissement d'accueil dans les délais figurant sur la notification d'affectation. Sans cette confirmation, la place sera proposée à un autre élève.

Les mentions légales relatives à l'application APPELNET-LYCEE peuvent être consultées auprès de la DSDEN ou sur le site de l'académie.

DATE :

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE	
DECISION D'ORIENTATION : Cochez la (ou les) case(s) correspondante(s) ☐ 2 ^{nde} générale et technologique ou 2 ^{nde} spécifique ☐ 2 ^{nde} professionnelle vers un Baccalauréat Professionnel en 3 ans ☐ 1 ^{ère} année de CAP en 2 ans	
Date :	Signature du chef d'établissement :

(**) Demandes de dérogation : Pour une admission en 2^{nde} GT avec 2 enseignements optionnels dans un lycée qui n'est pas un lycée de desserte relevant de votre zone d'attribution. L'établissement reçoit le 24/04/2018 la demande d'admission et à la date suivante.

SECONDE PROFESSIONNELLE (CAP, Bac Pro 3 ans)

VOEUX	SPECIALITES	ETABLISSEMENTS
1 <i>2^{nde} professionnelle</i>	<i>microtechnique</i>	<i>Lycée E De Breteuil Montigny le bretonneux</i>
2		
3 <i>(Un vœu = une formation</i>	<i>+ une spécialité</i>	<i>+ un Lycée et une ville)</i>
4		
5		

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

VOEUX	NOM DU LYCEE	VILLE
1 <i>2^{nde} GT</i>	<i>Lycée des 7 mares</i>	<i>Maurepas</i>
2		
3		
4		
5		

Saisie des vœux (2/3)

- « 2de GT ». Critère du domicile. A la rentrée les familles préciseront leur enseignement optionnel
Peut être assortie d'une demande de dérogation

Enseignements optionnels
1 enseignement général au choix parmi :
- Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre (3h)
- Education physique et sportive (3h)
- Langues et cultures de l'Antiquité* latin (3h)
- Langues et cultures de l'Antiquité* grec (3h)
- Langue vivante 3 étrangère ou régionale (3h)
1 enseignement technologique au choix parmi :
- Biotechnologies (1h30)
- Création et innovation technologiques (1h30)
- Management et gestion (1h30)
- Santé et social (1h30)
- Sciences et laboratoire (1h30)
- Sciences de l'ingénieur (1h30)

Pour une **affectation en 2nde GT avec 2 enseignements optionnels** : indiquer uniquement la mention « 2NDE GT » sur la fiche de recueil des vœux ainsi que les noms et communes des établissements souhaités.

Saisie des vœux (3/3)

2de GT à capacité contrainte (à saisir avant le 22 mai)

- ▶ Code vœu mais pas de dossier pour les LV3 rares; section euro; STHR; EATDD
- ▶ Code Vœu + résultats des entretiens pour le 2de CCD
- ▶ Code vœu avec évaluations préalables pour 2de musique, danse, théâtre; internationale; bi-bac

Pas de dérogation sur ces vœux

Les résultats d'affelnet



<http://www.ac-versailles.fr>

- « Formation, orientation »
- « Mon orientation : collège, lycée, enseignement sup »
- « Le collège : affelnet »

L'identifiant national élève (I.N.E.) et la date de naissance de votre enfant vous seront demandés.

The screenshot shows the website [ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr). The header includes the logo of the Académie de Versailles and the text 'Région académique ÎLE-DE-FRANCE'. A search bar is present with the placeholder 'Entrez votre recherche ici'. Below the header, a navigation menu lists various sections: 'L'ACADÉMIE', 'DE L'ÉCOLE AU SUPÉRIEUR', 'FORMATION, ORIENTATION', 'EXAMENS ET CONCOURS', and 'ACTION EDUCATIVE'. A secondary menu titled 'EN CE MOMENT' highlights 'Réforme de la scolarité obligatoire', 'Diplôme national du brevet', and 'Livret Scolaire Unique'. The main content area is titled 'Le collège' and contains a 'PARTAGER CETTE PAGE' button. Below this, the 'Affelnet' section is displayed, describing the automated procedure for student allocation in high school or vocational high school. It lists various links such as 'Les résultats', 'Élèves de l'académie de Versailles', and 'Liste des vœux'. A section titled 'Affelnet 2016 : affectation des élèves en lycée ou en lycée professionnel' explains the process and provides a link to the principles of allocation. At the bottom, there is a section for 'Les résultats' which includes a link to 'Établissement hors académie' and a link to 'Parents élèves, consultez ici les résultats de l'affectation.' The word 'élèves' is circled in red in the original image.

Non affectés

- ▶ Pour la voie professionnelle: diffusion des places vacantes dès le 27 juin au collège ou au CIO (et les élèves peuvent être appelés sur liste supplémentaire)
- ▶ Pour la voie GT, commission d'ajustement le 9 juillet